

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BOURGS SUR COLAGNE

Conseillers Municipaux : en exercice : 23
 Présents : 18
 Procuration :
 Absents : 5

L'an deux mille vingt-six, le 26 février, le Conseil Municipal de la commune de **BOURGS SUR COLAGNE** dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de **M. Lionel BOUNIOL**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 février 2026

Présents : M. Lionel BOUNIOL, Mme Michèle CASTAN, M. Serge CHAZALMARTIN, M. Marc CLAVEL, Mme Larissa FAGES, M. Olivier FOLCHER, M. Franck GERVAIS, M. Martial MALIGES, M. Éric MIEUSSET, M. Gérald MENRAS, Mme Chantal MORERA, Mme Isabelle PÉRIÉ, Mme Sylvie PETIT, Mme Valérie PLAGNES, M. Pascal PRADEILLES, M. Michel PRIEUR, Mme Marie ROCHETEAU, Mme Magali ROUSSET,

Absents excusés : Mme Delphine CASTAN LAHONDES, Mme Corinne MUNIER, Monsieur Thomas MEISSONNIER

Absents : Mme Évelyne ALCHER, M. Nicolas SALLES,

Secrétaire de séance : Mme Magali ROUSSET.

11/2026 – Délibération portant sur l'achat d'ordinateurs pour les enfants des écoles publiques

Monsieur le Maire indique que les ordinateurs des enfants utilisés dans les écoles de Chirac et du Monastier, de plus de 10 ans, doivent être remplacés. Chaque école se verra doté de 12 ordinateurs. Les deux écoles se montrent favorables à l'installation d'ordinateurs tactiles.

Une consultation auprès des entreprises donne lieu aux offres suivantes :

Marque	Facilaretenir.com (48)		I48(48)		BAK2 (59-Croix)
	HP Elitebook Tactile	Dell	Lenovo	HP Elitebook Tactile	Dell latitude 5420 11
	Windows 11 ^{ème} génération	Windows 8 ^{ème} génération	Windows 11 ^{ème} génération	Windows 11 ^{ème} génération	Windows 11 ^{ème} génération
Taille	13.3	14	15.6	13.3	14
Capacité totale de stockage	256 Go	256 Go	256 Go	256 Go	256 Go
Carte graphique intégrée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Lecteur empreinte digitale	Non	Oui	Non	Non	Oui
Ecran tactile	Oui	Non	Non	Oui	Non
Mémoire interne maxi	8 Go	8go	8 Go	8 Go	16 Go
Nombre de hauts parleurs intégrés	2	2	2	2	2
Etat	Reconditionné	Reconditionné	Reconditionné	Reconditionne	Reconditionné

Garantie	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	1 an
Extension garantie	Non	Non	Non	Non	14% pour 1 an de plus (275.88 euros)
Prix unitaire	415.83 € HT	315	325 € HT	325 € HT	242€ HT
Installation	240 euros	240	60 € TTC de l'heure	60 € TTC de l'heure	Non
					Pas de proposition tactiles
TOTAL ordinateurs hors installation	9 979.92 € HT	7 560 € HT	7 800 € HT	7 800 € HT	5 808.00 € HT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2241-1,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L. 1111-1 et suivants,


Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise ID48, sise à Saint Chély d'Apcher, d'un montant de 7 800 H.T et les frais d'installation associés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération,
- **INSCRIT** la dépense au budget de la commune pour 2026.

Bourgs sur Colagne, le 26 février 2026

La Secrétaire de séance,

Magali ROUSSET

Le Maire,

Lionel BOUNIOL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.